

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/09/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	8	9

Vote
A l'unanimité
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de BOURGES
Le : 26/09/2023
Et
Publication ou notification du :
sur le site de la mairie
<http://limeux-berry.fr> le 26/09/2023

L'an 2023, le 25 Septembre à 18:45, le Conseil Municipal de la Commune de LIMEUX s'est réuni à la Mairie de LIMEUX, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur YVON Julien, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 19/09/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 19/09/2023.

Présents : M. YVON Julien, Maire, Mmes : KUBLER Sylvia, MOREL Angélique, PAIRAULT Elodie, MM : BEUGIN-FLEURANT Bastien, FAILLOT Benoit, GRESSETTE Romain, PILORGET Franck

Excusé(s) ayant donné procuration : M. ROTINAT Julien à Mme MOREL Angélique

Excusé(s) : Mme DELAGE Elodie, M. RAYMOND Philippe

A été nommé(e) secrétaire : Mme MOREL Angélique



21-2023 – RAPPORT SUR L'EAU DU S.I.A.E.P PREUILLY / STE THORETTE 2022

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport sur l'eau de 2022 du S.I.A.E.P Preully / Ste Thorette.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal adopte le rapport sur l'eau du S.I.A.E.P Preully / Ste Thorette.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 26/09/2023
Le Maire
Julien YVON

La secrétaire
Angélique MOREL

Accusé de réception en préfecture
018-211801287-20230925-21-2023-DE
Date de réception préfecture : 26/09/2023